



MAIRIE DE MODANE

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 MARS 2016

Compte rendu en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres présents : RAFFIN Jean-Claude - SELTZER Nicole - THEOLIER Thierry - CHEVALLIER Sabine - MASOCH Gérard - CHIAPUSSO Alline - THOMAS Louis - FACON Christian - RATEL Chantal - SIMON Christian - LETT Xavier - PERRI René - FRIQUET Claude - DA LAMA Marie - TEYSSIER Yannick - BOTTE Géraldine - GINDRE Gabrielle - PETINOT Laurence

Absents excusés : BILLOIR Julien - PASTEL Denis - JAMMES Sandrine - CRASEZ Angeline

Absente ayant donné procuration : MOREAU Dominique à CHEVALLIER Sabine

Conseillers en exercice : 23 **Quorum :** 13 **Présents :** 18 **Pouvoirs :** 1 **Votants :** 19

Monsieur Louis THOMAS a été élu secrétaire

=====

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2016

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 22 février 2016.

1. FISCALITE DIRECTE LOCALE : TAUX D'IMPOSITION 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir les taux d'imposition suivants au titre de l'exercice 2016 :

- Taxe d'habitation10.67%
- Taxe foncière (bâti)14.60%
- Taxe foncière (non bâti)0%
- Cotisation foncière des entreprises6.79%

2. BUDGET PRINCIPAL : COMPTE DE GESTION 2015

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le compte de gestion du budget principal dressé pour l'exercice 2015 par le comptable public assignataire de la Commune, visé et certifié conforme par Monsieur le Maire et n'appelant ni observation ni réserve de sa part.

3. BUDGET PRINCIPAL : COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2015

Après le retrait de Monsieur le Maire et sous la présidence de Madame Nicole SELTZER, adjointe, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2015 du budget principal dont les résultats d'exécution se présentent ainsi qu'il suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Résultat de clôture de l'exercice N
BUDGET PRINCIPAL				
Investissement	-388 508.93	0	768 835.03	380 326.10
Fonctionnement	2 447 345.95	1 111 730.93	450 788.27	1 786 403.29
TOTAL	2 058 837.02	1 111 730.93	1 219 623.30	2 166 729.39

4. BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DU RESULTAT 2015

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement du budget principal ainsi qu'il suit :

Résultat de l'exercice	450 788.27
Résultat reporté 2014	1 335 615.02
Résultat de fonctionnement 2015	1 786 403.29
Solde d'exécution de la section d'investissement 2015	
D/001 besoin de financement	
R/001 excédent d'investissement	380 326.10
Résultat d'Investissement 2015	380 326.10
Solde reste à réaliser	
	- 8 623.04
Besoin de financement en investissement 001	
	0
AFFECTATION	
Affectation au R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement ci-dessus)	0
Report en fonctionnement au R/002	1 786 403.29
Déficit de fonctionnement reporté au D/002	

5. BUDGET PRINCIPAL : BUDGET PRIMITIF 2016

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2016 du budget principal pour un montant s'équilibrant en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes à la somme de **11 429 977 €** respectivement :

- Section de fonctionnement----- **8 012 100 €**
- Section d'investissement----- **3 417 877 €**

6. BUDGET ANNEXE «EAU - ASSAINISSEMENT» : COMPTE DE GESTION 2015

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le compte de gestion du budget annexe «eau-assainissement» dressé pour l'exercice 2015 par le comptable public assignataire de la Commune, visé et certifié conforme par Monsieur le Maire et n'appelant ni observation ni réserve de sa part.

7. BUDGET ANNEXE «EAU ET ASSAINISSEMENT» : COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2015

Après retrait de Monsieur le Maire et sous la présidence de Madame Nicole SELTZER, adjointe, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2015 du budget principal dont les résultats d'exécution se présentent ainsi qu'il suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Résultat de clôture de l'exercice N
Investissement	-97 445.69 €	0	149 821.80 €	52 376.11 €
Fonctionnement	176 782.12 €	97 445.69 €	-28 554.22 €	50 782.21 €
TOTAL	79 336.43 €	97 445.69 €	121 267.58 €	103 158.32 €

8. BUDGET ANNEXE «EAU – ASSAINISSEMENT» : AFFECTATION DU RESULTAT 2015

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe «eau-assainissement » ainsi qu'il suit :

Résultat de l'exercice	- 28 554.22 €
Résultat reporté 2014	79 336.43 €
Résultat de fonctionnement 2015	50 782.21 €
Solde d'exécution de la section d'investissement 2015	
D/001 besoin de financement	
R/001 excédent d'investissement	149 821.80 €
Résultat reporté 2014	- 97 445.69 €
Résultat d'investissement 2015 au R/001	52 376.11 €
Solde reste à réaliser	
	0 €
Besoin de financement en investissement 001	
	0 €
AFFECTATION	
Affectation au R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement ci-dessus)	0 €
Report en fonctionnement au R/002	50 782.21 €
Déficit de fonctionnement reporté au D/002	0 €

9. BUDGET ANNEXE EAU-ASSAINISSEMENT : BUDGET PRIMITIF 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2016 du budget annexe « eau-assainissement » pour un montant s'équilibrant en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes à la somme de 258 755 € respectivement :

- section de fonctionnement 107 196 €
- section d'investissement 151 559 €

10. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «CITE B» : COMPTE DE GESTION 2015

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le compte de gestion du budget annexe lotissement «Cité B» dressé pour l'exercice 2015 par le comptable public assignataire de la Commune, visé et certifié conforme par Monsieur le Maire et n'appelant ni observation ni réserve de sa part.

11. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «CITE B » : COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2015

Après retrait de Monsieur le Maire et sous la présidence de Madame Nicole SELTZER, adjointe, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2015 du budget annexe lotissement «Cité B» dont les résultats d'exécution se présentent ainsi qu'il suit :

	Section d'investissement	Section fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	0.00	50 000.00	50 000.00
Recettes nettes	0.00	21 138.10	21 138.10
DEPENSES			
Autorisation budgétaires totales	0.00	50 000.00	50 000.00
Dépenses nettes	0.00	21 138.10	21 138.10
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	0.00	0.00	0.00
Déficit	0.00	0.00	0.00

12. CLOTURE DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT COMMUNAL «CITE B DE LOUTRAZ »

Tous les lots étant vendus et les écritures budgétaires et comptables relatives à cette opération étant passées et décrites dans la comptabilité du budget annexe créé spécifiquement pour cette opération de lotissement, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à clôturer le budget annexe du lotissement communal «Cité B de Loutraz».

13. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «LES HAUTS DE LOUTRAZ» : COMPTE DE GESTION 2015

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le compte de gestion du budget annexe lotissement «Les Hauts de Loutraz» dressé pour l'exercice 2015 par le comptable public assignataire de la Commune, visé et certifié conforme par Monsieur le Maire et n'appelant ni observation ni réserve de sa part.

14. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «LES HAUTS DE LOUTRAZ» : COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2015

Après retrait de Monsieur le Maire et sous la présidence de Madame Nicole SELTZER, adjointe, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2015 du budget annexe lotissement «Les Hauts de Loutraz» dont les résultats d'exécution se présentent ainsi qu'il suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Résultat de clôture de l'exercice N
BUDGET PRINCIPAL				
Investissement	0	0	0	0
Fonctionnement	143 793.53	0	143 793.53	0
TOTAL	143 793.53	0	143 793.53	0

15. CLOTURE DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT COMMUNAL «LES HAUTS DE LOUTRAZ»

Tous les lots étant vendus et les écritures budgétaires et comptables relatives à cette opération étant passées et décrites dans la comptabilité du budget annexe créé spécifiquement pour cette opération de lotissement, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à clôturer le budget annexe du lotissement communal «Les Hauts de Loutraz».

16. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «PARC D'ACTIVITES DES TERRES BLANCHES» : COMPTE DE GESTION 2015

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le compte de gestion du budget annexe lotissement «Parc d'Activités des Terres Blanches» dressé pour l'exercice 2015 par le comptable public assignataire de la Commune, visé et certifié conforme par Monsieur le Maire et n'appelant ni observation ni réserve de sa part.

17. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «PARC D'ACTIVITES DES TERRES BLANCHES» : COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2015

Après retrait de Monsieur le Maire et sous la présidence de Madame Nicole SELTZER, adjointe, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2015 du budget annexe lotissement «Parc d'Activités des Terres Blanches» dont les résultats d'exécution se présentent ainsi qu'il suit :

	Section d'investissement	Section fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	150 000.00	150 000.00	300 000.00
Recettes nettes	3 259.72	3 260.00	6 519.72
DEPENSES			
Autorisation budgétaires totales	150 000.00	150 000.00	300 000.00
Dépenses nettes	3 259.72	3 260.00	6 519.72
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	0	0	0
Déficit	0	0	0

18. BUDGET ANNEXE «PARC D'ACTIVITES DES TERRES BLANCHES» : BUDGET PRIMITIF 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2016 du budget annexe du lotissement «Parc d'Activités des Terres Blanches» pour un montant s'équilibrant en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes à la somme de 4 478 €.

De même, il vote le présent budget au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, arrêtée à la somme de 2 239 € en laissant à l'ordonnateur la possibilité de procéder à des ajustements de crédits à l'intérieur d'un même chapitre.

19. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «LES BONS ENFANTS» : COMPTE DE GESTION 2015

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le compte de gestion du budget annexe lotissement «Les Bons Enfants» dressé pour l'exercice 2015 par le comptable public assignataire de la Commune, visé et certifié conforme par Monsieur le Maire et n'appelant ni observation ni réserve de sa part.

20. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «LES BONS ENFANTS» : COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2015

Après retrait de Monsieur le Maire et sous la présidence de Madame Nicole SELTZER, adjointe, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2015 du budget annexe lotissement «Les Bons Enfants» dont les résultats d'exécution se présentent ainsi qu'il suit :

	Section d'investissement	Section fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	25 000.00	13 656.42	38 656.42
Recettes nettes	8 656.42	9 358.42	18 014.84
DEPENSES			
Autorisation budgétaires totales	25 000.00	13 656.42	38 656.42
Dépenses nettes	20 702.00	9 358.42	30 060.42
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	0	0	0
Déficit	12 045.58	0	12 045.58

21. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «LE CHARMAIX OUEST» : COMPTE DE GESTION 2015

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le compte de gestion du budget annexe lotissement «Le Charmaix Ouest» dressé pour l'exercice 2015 par le comptable public assignataire de la Commune, visé et certifié conforme par Monsieur le Maire et n'appelant ni observation ni réserve de sa part.

22. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «LE CHARMAIX OUEST» : COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2015

Après retrait de Monsieur le Maire et sous la présidence de Madame Nicole SELTZER, adjointe, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2015 du budget annexe lotissement «Le Charmaix Ouest» dont les résultats d'exécution se présentent ainsi qu'il suit :

	Section d'investissement	Section fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	7 034.76	7 034.76	14 069.52
Recettes nettes	2 034.76	2 034.76	4 069.52
DEPENSES			
Autorisation budgétaires totales	7 034.76	7 034.76	14 069.52
Dépenses nettes	2 034.76	2 034.76	4 069.52
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	0	0	0
Déficit	0	0	0

23. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2016

Le Conseil Municipal, par 17 voix pour (MM. Xavier LETT et René PERRI ne prenant pas part au vote), approuve les subventions aux associations pour l'année 2016 conformément au tableau ci-après :

Type d'associations	Nom de l'association	Montant budgétisé pour 2016
ANIMATION	Atelier Les Mains Créatives	400 €
	Loisirs créatifs Modanais	250 €
	Tous les arts	100 €
Sous total (Animation)		750 €

<i>Type d'associations</i>	<i>Nom de l'association</i>	<i>Montant budgétisé pour 2016</i>
DIVERS	AICA Modane-Fourneaux	230 €
	Association Amicale du Personnel Communal	3 299 €
	Association Scolaire Jules Ferry	400 €
	Ecole maternelle Paul Bert	350 €
	GIDA	1 150 €
	Sou des Ecoles	1 500 €
Sous total (Divers)		6 929 €
<i>Type d'associations</i>	<i>Nom de l'association</i>	<i>Montant budgétisé pour 2016</i>
CULTURELLES ET MUSIQUE	Association Artistique Modanaise	650 €
	Dante Alighieri	750 €
	Ensemble Choral "Le Petit Bonheur"	600 €
	G.R.A.C.	3 500 €
	MF Dancing club	200 €
Sous total (Culturelles et musique)		5 700 €
<i>Type d'associations</i>	<i>Nom de l'association</i>	<i>Montant budgétisé pour 2016</i>
PATRIMOINE & TRADITION	Association Intercommunale des mutilés anciens combattants et victimes de guerre	500 €
	Association pour les Jumelages Modane-Fourneaux	400 €
	La Dauphinelle	200 €
	Mémoires sans frontières	400 €
	Société Mycologique et Botanique de Haute-Maurienne	500 €
Sous total (Patrimoine et Tradition)		2 000 €
<i>Type d'associations</i>	<i>Nom de l'association</i>	<i>Montant budgétisé pour 2016</i>
SPORTIVES	Basket Club Modanais	2 500 €
	Boule Modanaise	600 €
	Club Alpin Français Modane Thabor Escalade	850 €
	Club De Tir De Modane	1 300 €
	Club Subaquatique Maurienne	550 €
	Le Pied à l'étrier	200 €
	Modane Taekwondo	150 €
	Maurienne Judo	500 €
	Monolithe Ski de Fond	1 350 €
	Sports Hiver Modane Valfréjus	11 500 €
	Tennis Club	1 200 €
	Traversata des Rois Mâges	750 €
	Union Sportive Modane	6 400 €
Sous total (sportives)		27 850 €

Type d'associations	Nom de l'association	Montant budgétisé pour 2016
SANTE SOCIAL ENTRAIDE	Aînés ruraux	950 €
	Amicale pour le don du sang bénévole du Canton de Modane	200 €
	APEI de Maurienne	600 €
	Croix Rouge Délégation Locale	2 200 €
	France Alzheimer Savoie	200 €
	Les Restaurants du Cœur	600 €
	Secours Catholique	970 €
Sous total (Sante Social Entraide)		5 720 €
TOTAL GENERAL		48 949 €

24. TARIFS DU CAMPING MUNICIPAL POUR 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs du camping municipal pour l'année 2016 comme indiqués ci-dessous :

EMPLACEMENT CARAVANE / VOITURE / CAMPING-CAR / TENTE		TARIFS	
1 personne	TTC/JOUR	10,00 €	
2 personnes	TTC/JOUR	15,50 €	
Adulte supplémentaire	TTC/JOUR	5,50 €	
Enfant de moins de 7 ans	TTC/JOUR	2,50 €	
Electricité 10 ampères	TTC/JOUR	4,00 €	
Animaux	TTC/JOUR	Gratuit	
LOCATIONS			
		MAI-JUIN-SEPTEMBRE	JUILLET-AOÛT
Chalet 4/6 places	TTC/SEMAINE	320 €	420 €
Mobil-home 4/6 places	TTC/SEMAINE	260 €	370 €
Chalet 8 couchages	TTC/NUIT/PERSONNE	18 €	18 €

25. PLAGES DE DEPOT DU SAINT ANTOINE – ACQUISITIONS FONCIERES - 8^{ème} TRANCHE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'acquisition des parcelles cadastrées section C 935 et C 1031 correspondant à la 8^{ème} tranche des acquisitions foncières des plages de dépôt, conformément au tableau ci-dessous et autorise Monsieur le Maire à poursuivre les formalités et à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de la décision adoptée dont les actes notariés.

Propriétaires	Parcelle	Contenance	Lieudit	Prix
Consorts JEANNIN/BOUZONVILLER	C 935	2a32ca	Saint-Antoine	696 €
	C 1031	2a27ca	Saint-Antoine	681 €
TOTAL				1 377 €

26. ACQUISITION DE DIVERSES PARCELLES A LA SAFER

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve l'acquisition à la SAFER, mandataire de Monsieur BRUYANT Jean-Michel, des parcelles cadastrées A 757, B 444, C 78, C 1193, D 765 et F 815, d'une surface totale de 1974 m², pour un montant total de mille deux cent trente-deux euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes hors taxes (1 232,99 € HT).

Monsieur le Maire est autorisé à poursuivre les formalités et à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de la décision adoptée dont l'acte notarié.

27. PROJET DE MISE EN VENTE D'UN LOT (N°30) APPARTENANT AU CCAS ET CONSTITUANT UN APPARTEMENT SITUÉ AU 3^{ème} ÉTAGE (BATIMENT A) DANS L'IMMEUBLE EN COPROPRIÉTÉ SIS 29 ET 31 RUE JULES FERRY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de cession immobilière du CCAS de Modane, correspondant au lot n°30 constituant l'appartement, situé au 3^{ème} étage de la copropriété 29 et 31 Rue Jules Ferry.

28. CESSION FONCIÈRE COMMUNE DE MODANE / MONSIEUR GOSETTO VALENTIN

A l'unanimité, le Conseil Municipal abroge et remplace la délibération n°2015/11/20 du 2 novembre 2015 et approuve la vente à Monsieur Valentin GOSETTO, des lots n°1, n° 29 et n°36 pour un montant de vingt-cinq mille euros (25 000 €).

Monsieur le Maire est autorisé à poursuivre les formalités et signer tout document nécessaire à l'aboutissement de la décision adoptée dont l'acte notarié.

29. DEMOLITION ET RECONSTRUCTION DU PONT CAFAREL : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FOND DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement prévisionnel relatif au projet de démolition et reconstruction du pont Cafarel ainsi qu'il suit :

Coût d'objectif HT	770 000 €
Coût d'objectif TTC	924 000 €
Financement	
Subventions de l'Etat (DETR)	51 000 €
Autofinancement communal actuel TTC	873 000 €

Sollicite auprès de la Préfecture, dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local – année 2016, la subvention la plus élevée possible pour la réalisation de cette opération dont les crédits nécessaires ont été inscrits au budget de la Commune.

Monsieur le Maire est autorisé à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

30. / 34. / 35. ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉS : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FOND DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL

Dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local – année 2016, Monsieur le Maire précise que seuls les dossiers conséquents seraient éligibles. Il propose de grouper les demandes de subvention des trois dossiers : « accessibilité handicapés ». Ces travaux figurent dans l'Agenda d'Accessibilité Programmée pour les établissements communaux recevant du public approuvé en décembre dernier.

Après en avoir délibéré, par 14 voix pour, 4 contre (N. SELTZER, S. CHEVALLIER, D. MOREAU, X. LETT) et 1 abstention (C. FRIQUET), le Conseil Municipal approuve les plans de financement prévisionnel relatifs :

- 1) au projet d'accessibilité handicapés et réaménagement de l'Hôtel de Ville ainsi qu'il suit :

Coût d'objectif HT	316 250 €
Coût d'objectif TTC	379 500 €
Financement	
Subventions de l'Etat (DETR)	25 760 €
Autofinancement communal actuel TTC	353 740 €

- 2) au projet d'accessibilité handicapés et réaménagement de l'École Jules Ferry 1 ainsi qu'il suit :

Coût d'objectif HT	209 583 €
Coût d'objectif TTC	251 500 €
Financement	
Subvention du Conseil Départemental de la Savoie	78 000 €
Autofinancement communal actuel TTC	173 500 €

3) au projet d'accessibilité handicapés et réaménagement de l'Ecole maternelle ainsi qu'il suit :

Coût d'objectif HT	72 881 €
Coût d'objectif TTC	87 457 €
Financement	
Subvention du Conseil Départemental de la Savoie	24 780 €
Subvention de l'Etat dans le cadre de la DETR	23 322€
Autofinancement communal actuel TTC	39 355 €

Le conseil sollicite auprès de la Préfecture, dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local – année 2016, la subvention la plus élevée possible pour la réalisation de ces opérations dont les crédits nécessaires ont été inscrits au budget de la Commune pour débiter les travaux.

Monsieur le Maire est autorisé à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

31. CREATION D'UN PARKING RUE DU CHEVAL BLANC A VALFREJUS : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FOND DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement prévisionnel relatif au projet de création d'un parking rue du Cheval Blanc à Valfréjus ainsi qu'il suit :

Coût d'objectif HT	319 840 €
Coût d'objectif TTC	383 808 €
Financement	
Autofinancement communal actuel TTC	383 808 €

Sollicite auprès de la Préfecture, dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local – année 2016, la subvention la plus élevée possible pour la réalisation de cette opération dont les crédits nécessaires ont été inscrits au budget de la Commune.

Monsieur le Maire est autorisé à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

32. ET 33. RENOVATION THERMIQUE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FOND DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL

Dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local – année 2016, Monsieur le maire précise que seuls les dossiers conséquents seraient éligibles. Il propose de grouper les demandes de subvention des deux dossiers : « Rénovation Thermique ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les plans de financement prévisionnel relatifs :

1) au projet de rénovation thermique du bâtiment de la Maison Médicale ainsi qu'il suit :

Coût d'objectif HT	79 150 €
Coût d'objectif TTC	94 980 €
Financement	
Autofinancement communal actuel TTC	94 80 €

2) au projet de rénovation thermique de la toiture terrasse de la Salle des Fêtes de Modane ainsi qu'il suit :

Coût d'objectif HT	33 330 €
Coût d'objectif TTC	39 996 €
Financement	
Autofinancement communal actuel TTC	39 96 €

36. RENOVATION ENERGETIQUE ET EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC A VALFREJUS : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FOND DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement prévisionnel relatif au projet de rénovation énergétique et extension du réseau d'éclairage public à Valfréjus ainsi qu'il suit :

Coût d'objectif HT	67 500 €
Coût d'objectif TTC	81 000 €
Financement	
Autofinancement communal actuel TTC	81 000 €

Sollicite auprès de la Préfecture, dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local – année 2016, la subvention la plus élevée possible pour la réalisation de cette opération dont les crédits nécessaires ont été inscrits au budget de la Commune.

Monsieur le Maire est autorisé à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

37. TOUR DE SAVOIE MONT-BLANC 2016 : CONTRAT DE PARTENARIAT AFFERENT

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour, 4 contre (C. FRIQUET, S. CHEVALLIER, D. MOREAU, G. MASOCH) et 1 abstention (C. FACON), approuve le contrat de partenariat pour l'organisation du Tour de Savoie Mont Blanc 2016 à intervenir avec le comité d'organisation du Tour de Savoie Mont Blanc dont la participation s'élève à vingt mille euros (20 000 €) et autorise Monsieur le Maire à le signer.

Une participation de la Communauté de Communes Terra Modana pour le financement de cette manifestation est sollicitée.

38. OFFICE DE TOURISME MODANE-VALFREJUS : REMPLACEMENT D'UN DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à la démission de Monsieur Claude FRIQUET de son poste de représentant du Conseil Municipal de Modane au sein de l'Office de Tourisme Modane – Valfréjus. Après avoir sollicité des candidatures, Monsieur Le Maire propose Monsieur Xavier LETT à ce poste.

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur Xavier LETT au conseil d'administration de l'Office de Tourisme Modane – Valfréjus.

39. CHANTIER GALERIE DE SECURITE DU TUNNEL DU FREJUS : AVIS SUR LA DEMANDE DE DEROGATION A LA REGLE DU REPOS DOMINICAL PRESENTEE PAR L'ENTREPRISE RAZEL-BEC

Le Conseil Municipal, par 17 voix pour, 1 contre (C. FACON) et 1 abstention (T. THEOLIER), donne un avis favorable à la demande de dérogation à la règle du repos dominical présentée par l'entreprise RAZEL-BEC jusqu'à la fin des travaux du chantier prévue fin 2016.

Après un dernier tour de table, la séance est levée à 23h30

A Modane, le 15 avril 2016

Le Secrétaire de séance,

Louis THOMAS



Le Maire,

Jean Claude RAFFIN



Compte-rendu affiché du 18 avril 2016 au 18 juin 2016